

Pour une mort sereine !



La Lettre d'Information du collectif "Pour une mort sereine !"

Lettre d'information n°35

Où en sommes-nous ?

*Depuis quelque temps vous avez pu vous demander si nous existions toujours.
La réponse est positive et nous continuons à agir pour une ADMD efficace et démocratique.*

Le collectif « Pour une Mort sereine » s'est créé en 2017 pour pouvoir présenter une liste lors du renouvellement du Conseil d'Administration.

Notre programme présentait deux volets :

1. Utiliser au maximum, tout en dénonçant leurs insuffisances, les textes et moyens actuels, modifier le comportement de l'association vis-à-vis des institutions et professionnels de la santé en sortant de l'anathème
2. Parvenir à un fonctionnement démocratique et transparent de l'association qui permette aux adhérents de s'exprimer et d'obtenir des réponses à leurs questions notamment sur les finances.

Pour le point 1 nous avons eu la satisfaction que trois candidats de notre liste aient été élus. Ces 3 élus, médecins, partageaient, bien évidemment nos propositions. Malheureusement le climat au C.A. a rapidement découragé Madeleine Comte-Sponville. Malgré ses tentatives, Bernard Senet, connu pour ses positions courageuses, a préféré démissionner du C.A. en raison du refus systématique d'examiner ses propositions. Nous continuons à soutenir les efforts de Robert Wohlfhart qui entretient des relations suivies avec environ 150 médecins acquis à notre cause. Espérons qu'il puisse agir pour faire évoluer l'association dans ses relations avec le secteur de la santé.

Pour le point 2, en réaction à notre requête pour qu'un deuxième huissier assiste au dépouillement des votes, Maître Deshoulières, avocat de l'ADMD faisait savoir à chaque candidat de notre liste : « Depuis sa création, l'ADMD a insisté sur la place centrale du dialogue et de la transparence dans le fonctionnement de l'association ».

Il ajoutait : « Les actuels dirigeants de l'ADMD sont favorables à l'organisation d'une opposition au sein de l'association, afin notamment de susciter un débat démocratique et de constituer un contre pouvoir ».

Non seulement nous n'avons pas auparavant constaté ces nobles volontés mais nous les avons encore moins vérifiés depuis.

Pour obtenir des précisions sur un certain nombre de points

concernant les finances, nous avons été amenés à adresser un premier courrier collectif au président avec copie à la trésorière et au commissaire aux comptes. Nous y demandions des précisions sur les points suivants :

- baisse importante (43,5% en 10 ans) des capitaux propres ;
- compte de résultats négatifs réels (sauf apports à la légalité douteuse) pour 7 années sur les 10 dernières depuis la présidence actuelle ;
- pour certaines années, écarts importants entre budget prévisionnel et le budget réalisé ;
- variations d'une ampleur inexpliquée dans les chapitres sous-traitance générale, rémunérations d'intermédiaires et honoraires, frais postaux et

télécoms entre 2012 et 2015 ;

- baisse des adhésions en 2016 et 2017 malgré l'ADMD Tour ;
- impossibilité connaître le coût réel de l'ADMD tour ;
- explosion (108,4%) des frais de location entre 2016 et 2017 ;
- évolution importante de la masse salariale (18,6%) entre 2014 et 2017 à effectif constant.

Comme toujours **ce courrier** envoyé le 30 janvier 2019, en recommandé avec accusé de réception **est resté sans réponse de la part du Président, seule la Trésorière nous a adressé une réponse générale qui ne pouvait apaiser nos inquiétudes.**

Une relance reprenant chaque point en détail et posant des questions encore plus précises a donc été faite, sous la même forme d'envoi, le 13 mars 2019, avec le même résultat. Seuls les 2 accusés de réception nous sont revenus... Vous pouvez consulter les copies de ces trois courriers sur notre site en cliquant sur le lien suivant : <https://www.pourunemortsereine.org/notre-lettre-d-information/>

Sauf sur un point particulier (légalité des versements du Fonds de dotation à l'association) notre demande ne portait pas sur la légalité des dépenses. Celle-ci est établie par un expert comptable et validée par un commissaire aux comptes. Même si (sauf pour les versements du fonds) la légalité est établie, **il nous appartient en tant qu'adhérents d'avoir des réponses sur la nature et la légitimité de certaines dépenses.**

Une nouvelle fois, nous sommes bien loin de vérifier la transparence revendiquée par maître Deshoulières ...

Il n'est pas question de nous satisfaire de cette situation de rejet. Nous étudions donc la suite à donner. Un prochain contact avec un professionnel nous permettra de préciser les conditions juridiques et financières de la suite que nous pouvons donner.

Vous serez bien évidemment informés du résultat de cette consultation.

Le 27 mai 2019
mort sereine !"

Le collectif "Pour une

Tenez-vous informés, consultez régulièrement notre site internet

<https://www.pourunemortsereine.org/>

Toutes nos informations sont consultables sur le site

<https://www.pourunemortsereine.org>

Retrouvez-nous sur **facebook** par le lien

<https://www.facebook.com/pg/MortSereine/posts/>

et sur **Twitter** : @MortSereine

Pour nous contacter : collectifag2017@gmail.com et

contact@pourunemortsereine.org

Très important pour la diffusion de notre information

Afin d'en assurer une diffusion la plus large possible, nous vous demandons de bien vouloir transférer cette lettre d'information aux adhérents de votre connaissance en leur indiquant qu'ils pourront recevoir directement nos prochaines lettres d'information en nous communiquant leur adresse électronique à 'contact@pourunemortsereine.org' : nous les ajouterons à notre liste.

Visitez notre site "Pour une mort sereine ! "

Au sein du Conseil d'Administration de l'ADMD

Madeleine COMTE-SPONVILLE, Bernard SENET et Robert WOHLFAHRT

ont été élus sur la liste "Pour une mort sereine !"

Collectif "Pour une mort sereine"
e-mail : collectifag2017@gmail.com
webmaster :
contact@pourunemortsereine.org

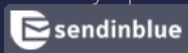


Cet email a été envoyé à {EMAIL}.

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur collectif AG 2017.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2017 collectif AG 2017

Lettre d'Information du groupe "*Pour une mort sereine !*"